

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE 2023

A retourner au plus tard le 23 janvier 2023 à :

Monsieur le Maire de Saint-Joseph

DGSA-SCVA

Hôtel de Ville – 8, Rue de la République 97200 Saint-Joseph

www.saintjoseph972.com

<http://www.saintjoseph972.com>

(Seuls les dossiers envoyés dans les délais seront examinés)

◆ Nom de votre association :

Questionnaire sur la subvention demandée pour **2023**

➤ Première demande

➤ Renouvellement

TYPE DE SUBVENTION	Fonctionnement général	Exceptionnelle (projet/action)	Equipement
MONTANT€€€

Pièces obligatoires à joindre à votre dossier (cocher les lignes concernées) :

Sauf pour les pièces suivies du signe () si elles ont déjà été fournies sur une demande antérieure et n'ont pas été modifiées depuis.*

- ☛ Un exemplaire des statuts de l'association ou des statuts **modifiés** (*)
- ☛ Une copie du justificatif d'insertion au JO (*)
- ☛ Le récépissé de déclaration en Préfecture (indispensable pour formuler une demande de subvention)
- ☛ Le numéro **SIRET** (indispensable pour recevoir la subvention) (*)
- ☛ Un relevé d'identité bancaire
- ☛ Les derniers comptes approuvés
- ☛ Le dernier rapport d'activité approuvé
- ☛ Le Compte de Résultat approché de 2022
- ☛ Le budget prévisionnel de l'exercice incluant la subvention demandée à la Ville de Saint-Joseph (**ou remplir p.10**)
- ☛ Le compte rendu financier et qualitatif de l'action subventionnée de l'exercice précédent
- ☛ La désignation officielle des membres du bureau votée en Assemblée Générale

Informations pratiques

Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès de la **Ville de Saint-Joseph**. Il concerne les demandes de financement du fonctionnement général de l'association ou du financement d'actions exceptionnelles. Il ne concerne pas le financement d'un investissement.

Les bases juridiques de la demande de subvention ?

+Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations – art. 9-1 et 10.

Décret n° 2016-1971 du 18 décembre 2016.

Comment se présente le dossier à remplir ?

Il est composé de 5 fiches :

➤ **Présentation de votre association**

Cette fiche (p. 3 à 4) est destinée à faciliter les relations avec la Ville de Saint-Joseph.

Elle présente les éléments d'identification de votre association, vos activités habituelles ainsi que des renseignements relatifs à vos ressources humaines.

Pour recevoir la subvention, si elle vous est accordée, vous devez disposer d'un numéro **SIRET**⁽¹⁾ qui constituera un identifiant dans vos relations avec les services administratifs. Si vous n'en avez pas, il vous faut, dès maintenant, demander ce numéro à la direction générale de l'INSEE (www.insee.fr). La démarche est gratuite.

➤ **Compte de résultat (N-2) et budget prévisionnel (N) de votre association**

Vous devez remplir cette fiche (p.7 à 8) si votre demande de subvention concerne le fonctionnement général de votre association. Si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable associatif, il vous suffit de le transmettre en pièce jointe sans remplir la fiche à l'exception de la case précisant le montant de la subvention demandée.

➤ **Description de l'action exceptionnelle (N) et du budget prévisionnel (N)**

Cette fiche (p. 10) est une description de l'action (ou des actions) projetée(s) pour laquelle (ou lesquelles) vous demandez une **subvention exceptionnelle**. Vous ne remplissez cette fiche que si votre demande de financement correspond à une (ou des) action(s) exceptionnelle(s) que vous projetez de mettre en place. Vous n'avez pas à compléter cette fiche si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association.

➤ **Déclaration sur l'honneur**

Cette fiche (p. 11) permet au représentant légal de l'association ou à son mandataire de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant.

Attention : votre demande ne sera prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.

➤ **Compte rendu financier et Bilan qualitatif de l'action subventionnée (ou Joindre le dernier rapport d'activité approuvé) (2)**

Le **compte rendu financier** (p.11) est composé d'un **tableau** accompagné d'un **bilan qualitatif** de l'action (p. 14 à 16). Ce compte rendu **est à détacher et à retourner dans les 6 mois** suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été accordée. Elle doit obligatoirement être établie, avant toute nouvelle demande de subvention.

(1) Le n° SIRET est indispensable pour recevoir la subvention ; le récépissé en préfecture est indispensable pour formuler une demande de subvention,

(2) Obligation prévue par l'article 10 de la loi n° 2000-321 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration.

Présentation de votre association 1.1

IDENTIFICATION DE VOTRE ASSOCIATION

Nom officiel de votre association :

.....

Sigle officiel de votre association :

◆ Siège social

Adresse :

Code postal Commune :

Téléphone : Télécopie :

Courriel :

Site internet :

Numéro **SIRET** (Obligatoire) : (14 chiffres)

◆ Adresse de correspondance, si différente du siège social :

.....

 :

◆ Composition du bureau :

Fonction	Nom et Prénom (En lettre majuscule)	Adresse : Voie, Code Postal et Ville	N° portable
Président(e)
Trésorier(e)
Secrétaire/Autres

◆ Personne chargée du dossier : Nom et prénom :

Fonction : 

MAIL :

Présentation de votre association 1.2

◆ Le partenariat avec la VILLE DE SAINT-JOSEPH

SUBVENTIONS	2020 Obtenue	2021 Obtenue	2022 Obtenue	2023 Demandée
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ville de Saint-Joseph <ul style="list-style-type: none"> - subvention de fonctionnement - subvention exceptionnelle - subvention d'équipement - emploi aidés - Politique de la ville - Etat
<i>S/Total</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autres Communes ▪ Département <ul style="list-style-type: none"> - dotation sportive - Autres subventions ▪ Région ▪ Etat ▪ Europe ▪ Sociaux (CAF) ▪ Autres subventions
<i>S/Total</i>
Total

◆ Convention de partenariat entre la Ville de Saint-Joseph et votre association

Type de convention	Durée	Date d'échéance

◆ Les locaux mis à disposition gracieusement par la Ville de Saint-Joseph :

Désignation du bien	Adresse

◆ Les locaux de votre association :

Locaux d'activité (indiquer l'adresse) :

Êtes-vous propriétaire ? Oui non

Si vous êtes locataire :

	Montant annuel du loyer	Montant annuel des charges
Ville de Saint-Joseph
Autres

COMPTE DE RESULTAT 2021

Vous avez la possibilité de joindre une copie de votre compte de résultat 2021 approuvé par les instances statutaires.

Période : du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 Achats		70 Ventes de produits finis, prestations de services	
- Achats d'études et de prestations de services		- Marchandises	
- Achats non stockés de matières et fournitures		- Prestations de services	
- Fournitures non stockables (eau, énergie)		- Produits des activités annexes	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement			
- Fournitures administratives		74 Subventions de fonctionnement	
- Autres fournitures		- État	
61 Services extérieurs		- Région	
- Sous-traitance générale		- Département	
- Locations mobilières et immobilières		- Ville de Saint-Joseph	
- Entretien et réparation		- Autres communes	
- Assurances		- Organismes sociaux	
- Documentation		- Fonds européens	
- Divers		- CNASEA (emplois aidés)	
62 Autres services extérieurs		- Autres (précisez)	
- Rémunérations intermédiaires et honoraires			
- Publicité, publications			
- Déplacements, missions et réceptions			
- Frais postaux et de télécommunication			
- Services bancaires			
- Divers			
63 Impôts et taxes			
- Impôts et taxes sur rémunérations			
- Autres impôts et taxes			
- CNASEA (emplois aidés)			
64 Charges de personnel			
- Rémunération du personnel			
- Charges sociales		75 Autres produits de gestion courante	
- Autres charges du personnel		- Collectes/dons	
65 Autres charges de gestion courante		- Cotisations et participations	
- Activités		- Participation du C.C.A.S. au titre de l'allocation de pratique d'activités sportives, culturelles	
- Organisation des manifestations		- Autres produits de gestion courante	
66 Frais financiers			
- Charges d'intérêts emprunts		76 Produits financiers	
- Intérêts bancaires		77 Produits exceptionnels	
67 Charges exceptionnelles		- subvention d'équilibre	
68 Dotations		- autres produits exceptionnels	
- aux amortissements		78 Reprises de Fonds dédiés et provisions	
- aux provisions et Fonds dédiés		79 Financements sur fonds propres et transfert de charges	
69 Impôts sur les bénéfices/Participation des salariés			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Solde créditeur : excédent		Solde débiteur : déficit	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 Emplois des contributions volontaires en nature		87 Contributions volontaires en nature	
860 Secours en nature		870 Bénévolat	
861 Mise à disposition gratuite de biens et services		871 Prestation	
862 Prestations			
864 Personnel bénévole			
Solde créditeur : excédent		Solde débiteur : déficit	
TOTAL		TOTAL	

PRESENTATION DES ACTIVITES

PS : 3 ACTIONS MAXIMUM

➤ **EN CAS DE HAUSSE/BAISSE DE LA SUBVENTION DEMANDEE POUR 2023**
(tableau p. 1)

En cas de hausse/baisse de la demande de subvention 2023 par rapport à celle obtenue en 2022, motiver ci-dessous votre demande :

.....
.....
.....
.....
.....

➤ **ACTIVITES REALISEES EN 2022**

.....
.....
.....
.....
.....
.....

◆ **ACTIONS RECONDUITES ET NOUVELLES EN 2023**

.....
.....
.....
.....
.....
.....

◆ **ACTIONS NOUVELLES JUSTIFIANT LA DEMANDE D'UNE SUBVENTION EN 2023**

.....
.....
.....
.....
.....
.....

◆ **ACTIONS JUSTIFIANT LA DEMANDE D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT EN 2023**

.....
.....
.....
.....
.....
.....

COMPTE DE RESULTAT 2022

(Envoyé le document officiel comptable ou éventuellement remplir le tableau ci-dessous)

Période : du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 Achats		70 Ventes de produits finis, prestations de services	
- Achats d'études et de prestations de services		- Marchandises	
- Achats non stockés de matières et fournitures		- Prestations de services	
- Fournitures non stockables (eau, énergie)		- Produits des activités annexes	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement			
- Fournitures administratives		74 Subventions de fonctionnement	
- Autres fournitures		- État	
61 Services extérieurs		- Région	
- Sous-traitance générale		- Département	
- Locations mobilières et immobilières		- Ville de Saint-Joseph	
- Entretien et réparation		- Autres communes	
- Assurances		- Organismes sociaux	
- Documentation		- Fonds européens	
- Divers		- CNASEA (emplois aidés)	
62 Autres services extérieurs		- Autres (précisez)	
- Rémunérations intermédiaires et honoraires			
- Publicité, publications			
- Déplacements, missions et réceptions			
- Frais postaux et de télécommunication			
- Services bancaires			
- Divers			
63 Impôts et taxes			
- Impôts et taxes sur rémunérations			
- Autres impôts et taxes			
- CNASEA (emplois aidés)			
64 Charges de personnel			
- Rémunération du personnel			
- Charges sociales		75 Autres produits de gestion courante	
- Autres charges du personnel		- Collectes/dons	
65 Autres charges de gestion courante		- Cotisations et participations	
- Activités		- Participation du C.C.A.S. au titre de l'allocation de pratique d'activités sportives, culturelles	
- Organisation des manifestations		- Autres produits de gestion courante	
66 Frais financiers			
- Charges d'intérêts emprunts		76 Produits financiers	
- Intérêts bancaires		77 Produits exceptionnels	
67 Charges exceptionnelles		- subvention d'équilibre	
68 Dotations		- autres produits exceptionnels	
- aux amortissements		78 Reprises de Fonds dédiés et provisions	
- aux provisions et Fonds dédiés		79 Financements sur fonds propres et transfert de charges	
69 Impôts sur les bénéfices/Participation des salariés			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Solde créditeur : excédent		Solde débiteur : déficit	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 Emplois des contributions volontaires en nature		87 Contributions volontaires en nature	
860 Secours en nature		870 Bénévolat	
861 Mise à disposition gratuite de biens et services		871 Prestation	
862 Prestations			
864 Personnel bénévole			
Solde créditeur : excédent		Solde débiteur : déficit	
TOTAL		TOTAL	

BUDGET PREVISIONNEL 2023

L'association sollicite une subvention de :

.....€

Période du :au :

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 Achats		70 Ventes de produits finis, prestations de services	
- Prestations de services		- Marchandises	
- Achats matières et fournitures		- Prestations de services	
- Autres fournitures		- État	
61 Services extérieurs		- Région	
- Locations		- Ville de Saint-Joseph	
- Entretien et réparation		- Autres communes	
- Assurances		- Organismes sociaux	
- Documentation		- Fonds européens	
62 Autres services extérieurs		- Autres (précisez)	
- Rémunérations intermédiaires et honoraires			
- Publicité, publications			
- Déplacements, missions et réceptions			
- Services bancaires			
63 Impôts et taxes			
- Impôts et taxes sur rémunérations			
- Autres impôts et taxes			
64 Charges de personnel			
- Rémunération du personnel			
- Charges sociales		75 Autres produits de gestion courante	
- Autres charges du personnel		- Collectes/dons	
65 Autres charges de gestion courante		- Cotisations et participations	
		- Participation du C.C.A.S. au titre de l'allocation de pratique d'activités sportives, culturelles	
		- Autres produits de gestion courante	
66 Charges financières		76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	
		- autres produits exceptionnels	
		78 Reprises de Fonds dédiés et provisions	
		79 Financements sur fonds propres et transfert de charges	
69 Impôts sur les bénéfices/Participation des salariés			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 Emplois des contributions volontaires en nature		87 Contributions volontaires en nature	
860 Secours en nature		870 Bénévolat	
861 Mise à disposition gratuite de biens et services		871 Prestation	
862 Prestations			
864 Personnel bénévole			
Solde créditeur : excédent		Solde débiteur : déficit	
TOTAL		TOTAL	

DESCRIPTION DE L'ACTION 2023

(Cette fiche est à dupliquer autant de fois que nécessaire)

Au regard du cout total du projet, l'association sollicite **une subvention de :**
..... €

◆ Présentation de l'action

Contenus et objectifs de l'action
Public(s) cible(s)
Lieu(x) de réalisation
Date de mise en œuvre prévue
Durée de l'action

◆ Budget prévisionnel de l'action

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
I - Charges spécifiques à l'action		I - Ressources directes affectées à l'action	
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis, prestations de services	
61 - Services extérieurs		74 - Subventions d'exploitation	
62 - Autres services extérieurs		- État	
63 - Impôts et taxes		- Région(s)	
64 - Charges de personnel		- Département(s)	
65 - Autres charges de gestion courante		- Ville de Saint-Joseph	
66 - Charges financiers		- Autres communes	
67 - Charges exceptionnelles		- Organisme sociaux	
68 - Dotations aux amortissements		- Fonds européens	
		- CNASEA (emplois aidés)	
		- Autres (précisez)	
		75 - Autres produits de gestion courante	
		76 - Produits financiers	
		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
II - Charges indirectes affectées à l'action		II - Ressources indirectes affectées à l'action	
- Charges fixes de fonctionnement			
- Frais financiers			
- Autres			
COÛT TOTAL DU PROJET		COÛT TOTAL DES RECETTES	

DESCRIPTION DE L'ACTION EXCEPTIONNELLE 2023

(Cette fiche est à dupliquer autant de fois que nécessaire)

Vous ne devez remplir cette fiche **que si la demande de subvention correspond à une action exceptionnelle** que vous souhaitez mettre en place. Si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association, vous n'avez pas besoin de remplir cette fiche.

Au regard du cout total du projet, l'association sollicite **une subvention exceptionnelle** de :
..... €

◆ Présentation de l'action exceptionnelle

Contenus et objectifs de l'action
Public(s) cible(s)
Lieu(x) de réalisation
Date de mise en œuvre prévue
Durée de l'action

◆ Budget prévisionnel de l'action exceptionnelle

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
I - Charges spécifiques à l'action 60 - Achats 61 - Services extérieurs 62 - Autres services extérieurs 63 - Impôts et taxes 64 - Charges de personnel 65 - Autres charges de gestion courante 66 - Charges financiers 67 - Charges exceptionnelles 68 - Dotations aux amortissements II - Charges indirectes affectées à l'action - Charges fixes de fonctionnement - Frais financiers - Autres		I - Ressources directes affectées à l'action 70 - Ventes de produits finis, prestations de services 74 - Subventions d'exploitation - État - Région(s) - Département(s) - Ville de Saint-Joseph - Autres communes - Organisme sociaux - Fonds européens - CNASEA (emplois aidés) - Autres (précisez) 75 - Autres produits de gestion courante 76 - Produits financiers 78 - Reprise sur amortissements et provisions II - Ressources indirectes affectées à l'action	
COÛT TOTAL DU PROJET		COÛT TOTAL DES RECETTES	

Déclaration sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom) :

Représentant (e) légal(e) de l'association

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;

- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;

- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'Etat, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;

- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières – ou en numéraire - et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)⁽¹⁾:

Inférieur ou égal à 500 000 € Supérieur à 500 000 €

- demander au titre de l'année 2023, une subvention :

- de FONCTIONNEMENT de : €

- EXCEPTIONNELLE de : €

- d'INVESTISSEMENT de : €

- que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association
(Joindre un RIB obligatoirement)

Fait, le/...../..... à

Signature

(1) Conformément à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement n° 1407/2013 (UE) de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis

Compte rendu financier et bilan qualitatif de l'action subventionnée en 2022

Cette fiche est à détacher et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention exceptionnelle a été accordée. Elle doit obligatoirement être établie, avant toute nouvelle demande de subvention.

IDENTIFICATION

Nom de l'association :

Numéro SIRET (Obligatoire) :

Numéro RNA ou le récépissé en préfecture : IW :

BILAN QUALITATIF DE L'ACTION REALISEE

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

.....

.....

.....

.....

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

.....

.....

.....

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

.....

.....

.....

.....

.....

BILAN FINANCIER DE L'ACTION SUBVENTIONNEE EN 2022

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				I – Ressources directes affectées à l'action			
60 - Achats				70 - Ventes de produits finis, prestations de services			
- Achat de matières et fournitures				74 - Subventions d'exploitation			
- Prestations de services				- État			
- Autres fournitures				- Région(s)			
61 - Services extérieurs				- Département(s)			
- Locations				- Ville de Saint-Joseph			
- Entretien et réparation				- Autres communes			
- Assurances				- Organismes sociaux			
- Documentation				- Fonds européens			
62 - Autres services extérieurs				- CNASEA (emplois aidés)			
- Rémunérations intermédiaires et honoraires				- Autres (précisez)			
- Publicité, publication				75 - Autres produits de gestion courante			
- Déplacements, missions et réceptions				76 - Produits financiers			
- Services bancaires				78 - Reprises sur amortissements et provisions			
- Divers				II – Ressources indirectes affectées à l'action			
63 - Impôts et taxes							
- Impôts et taxes sur rémunération							
- Autres impôts et taxes							
64 - Charges de personnel							
- Rémunération des personnels							
- Charges sociales							
- Autres charges du personnel							
Charges indirectes affectées à l'action							
65 - Autres charges de gestion courante							
66 - Charges financiers							
67 - Charges exceptionnelles							
68 - Dotations aux amortissements							
65 - Autres charges de gestion courante							
66 - Charges financiers							
67 - Charges exceptionnelles							
68 - Dotations aux amortissements							
65 - Autres charges de gestion courante							
67 - Charges exceptionnelles							
68 - Dotations aux amortissements							
II – Charges indirectes affectées à l'action							
- Charges fixes de fonctionnement							
- Frais financiers							
- Autres							
Contributions Volontaires				Contributions Volontaires			
86 – Emplois des contributions				87 – En nature			
- Secours en nature				- Bénévolat			
- Mise à disposition gratuite				- Prestations en nature			
- Personnel bénévole							
TOTAL DES CHARGES				TOTAL DES PRODUITS			

La subvention de représente % du total des produits
(Montant attribué/total des produits) ×100

DONNEES CHIFFREES de 2022

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

.....
.....
.....
.....

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

.....
.....
.....
.....

Contributions volontaires ⁽²⁾ en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée :

.....
.....
.....
.....

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

.....
.....
.....

Je soussigné(e), (nom et prénom) :

Représentant (e) légal(e) de l'association

Certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le/...../..... à

NOM Prénom :
Signature :

⁽²⁾ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires en nature affectées ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables ; voir le guide publié sur www.associations.gouv.fr.